

Le mot du président : Inviter à participer et à débattre ? NON !

Juste inviter à écouter ...

Le RAPP a pourtant été tenté d'y croire, mais force est de constater que le chemin vers la démocratie locale à Pompignac est encore long !

Dans le cadre des votes des comptes administratifs 2014 et du budget primitif 2015, les élus de l'opposition ont été conviés par le maire à 2 réunions : réunions préparatoires ? Débats d'orientations budgétaires ? Rien de tout cela ... Ce fût juste 2 réunions d'informations ! Aucun débat possible, simplement le droit de poser quelques questions. De plus, face aux 5 élus de l'opposition, seulement 2 élus de la majorité étaient présents au côté du maire. Pourquoi un tel manque de respect ? Pourquoi les élus de l'opposition n'ont-ils pas les mêmes droits que les élus de la majorité ? Sont-ils des sous élus ?

Nous notons bien évidemment ce premier "petits pas" de la majorité vers l'ouverture, vers un début de transparence et de démocratie. Mais c'est encore très insuffisant !

Nous constatons toutefois que certains élus de cette majorité tentent des signes d'ouverture.

Montreront ils assez de "pugnacité" pour convaincre un maire qui s'est trouvé plusieurs fois en difficulté face à des questions bien documentées de l'opposition ?

Pour rappel le RAPP propose la création de vraies commissions, lieu d'échanges et de débats démocratiques ! Non des pseudos réunions d'ouverture, véritable parodie de démocratie, comme c'est le cas aujourd'hui.

- Conseil municipal 9 Mars 2015 : Comptes administratifs 2014

Majorité : 16 élus présents, excusées : Mmes David et Ganier

Opposition : 4 présents, excusé : Francis Massé

- Conseil municipal 9 Avril 2015 : Budget Primitif 2015

Majorité : 18 élus présents

Opposition : 4 présents, excusée : Christelle le Divelec

En quelques chiffres...

I. Budget principal

Divers

Nouveaux emprunts	2014	2015
Budget principal		200 525€
Assainissement	500 000€	1 488 070€
Transports communal		
Parc communal de logements	250 000€	407 213€
Zone mixte du Clouet		
Lot de Lannegrand		
Total	750 000€	2 095 809€

Compte tenu des remboursements d'emprunts de 2014 et des nouveaux emprunts de 2015, l'endettement de la commune se maintient **au-dessus des 10 000 000€**.

Notre place dans le « *Top Ten* » des communes les plus endettées de France n'est pas menacée.

Petite anecdote : Pour mieux suivre l'endettement de la commune dans la multitude des emprunts contractés et s'y retrouver plus facilement, cette année le Maire les a numérotés ...

Dettes au 31/12/2014 :

Capital restant dû au 31/12	2014
Budget principal	6 688 084,43
Assainissement	988 073,76
Transports communal	30 363,68
Parc communal de logements	664 733,39
Zone mixte du Clouet	1 100 000,00
Lotissement de Lannegrand	690 000,00
Total	10 161 255,26

*Ratio révélateur : Endettement par habitant : **3696 €** - Moyenne nationale **721 €***

Dépenses de fonctionnement

Chapitre 11 : les charges à caractère général s'envolent !

2013 : 527 339€

2014 : 599 906€ soit **+13.76%**

2015 : 666 915€ soit **+11.17%**

Chapitre 12 : charges de personnel et frais assimilés :

2010 : 805 209€

2013 : 953813€

2014 : 986 961€

2015 : 993 471€

Ratio 2010 -2015 : **+ 23%**

Chapitre 66 : charges financières :

2013 : 143 053€

2014 : 319 449€ **+123%**

Dépenses d'investissements

Les dépenses du nouveau terrain de tennis couvert sont inscrites au chapitre 23 et non sur la ligne *Opération d'équipement n°69*.

Conséquence ? Demain, Denis Lopez peut utiliser cette somme à d'autres fins. Les élus de l'opposition l'ont fait remarquer à la majorité dans un souci de transparence et de suivi. Le Maire n'a pas jugé nécessaire de les écouter.

II. Budget Assainissement

Dépenses d'investissements

Le 21/01/2013 le conseil a voté pour une station d'épuration d'un montant de 2 586 948€.

A ce jour le coût s'élève à **3 017 189€**.

Et demain ?

Signalons pour finir que l'opposition a relevé une erreur de 440 000 euros dans ce budget ... Erreur confirmé en fin de conseil ! Cela n'est pas de nature à nous rassurer !

III. Budget parc communal de logements

Recettes de fonctionnement

Ce budget ne s'autofinance toujours pas contrairement au discours de Denis Lopez.

Le budget principal le subventionne à hauteur de 30 000 € (*comptes administratifs 2014*) et de 12 000€ (*budget primitif 2015*)

Soit un total de 42 000€ en 2 ans.

Sans cette subvention impossible de rembourser le capital des emprunts 36 279€ !

Conclusion :

- Pompignac, tous budgets confondus, ne se désendette pas.
 - Les investissements réalisés se font à crédit
 - De nombreux investissements restent à réaliser et/ou à finir : Centre bourg, Cadouin, Tennis couvert, Nouvelle salle Arts et Loisirs (dojo, bibliothèque ...), nouvelle école élémentaire !
 - Quid de l'avenir ?
-